

CHRISTINE DE PIZAN

LE LIVRE DE
LA CITÉ DES DAMES

Édition bilingue introduite et traduite par Anne PAUPERT

Édition et notes par Claire LE NINAN et Anne PAUPERT



CHAMPION CLASSIQUES

HONORÉ CHAMPION

PARIS – 2023

INTRODUCTION

Le *Livre de la Cité des dames* est un livre exceptionnel à plus d'un titre : écrit par une femme au tout début du XV^e siècle, une écrivaine hors norme, pour d'autres femmes de son temps et de celui à venir, à qui elle s'adresse à la fin de l'œuvre¹, pour leur transmettre la mémoire des femmes du passé et leur faire ainsi un rempart contre des siècles de misogynie, c'est aussi un livre savamment écrit et composé, le point d'aboutissement de tout un pan de l'œuvre de Christine de Pizan, consacré à la défense et illustration du sexe féminin tout entier ; un livre qui s'inscrit dans un contexte historique et social bien éloigné du nôtre, mais qui continue cependant de parler aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui, comme en témoignent les nombreux échos qu'il suscite encore, bien qu'il ne soit lu le plus souvent que dans des traductions modernes et qu'il demeure assez mal connu, sinon des spécialistes.

Il a en effet été peu édité jusqu'à tout récemment². On a souvent considéré à tort qu'il s'agissait avant tout d'une compilation, et de

¹ « Or est du tout achevee et parfaite notre Cité, en laquelle a grant honneur vous toutes, celles qui aimez gloire, vertu et loz, povez estre hebergees, tant les passees dames comme les presentes et celles a avenir, car pour toute dame honorable est faite et fondee. » (III, 19, « La fin du livre : parle Cristine aux dames »).

² La seule édition disponible était jusqu'à présent celle d'E. J. Richards, accompagnée d'une traduction en italien : *La Città delle Dame*, éd. E. J. Richards, trad. P. Caraffi, Milano, Luni editrice, 1998. Il existe également deux éditions dans des thèses non publiées : celle de Monika Lange, *Christine de Pisan : Livre de la Cité des Dames. Kritische Textedition auf Grund der sieben überlieferten « manuscrits originaux » des Textes*, Dissertation, Université de Hamburg, 1974 (non publiée et difficilement accessible ; nous avons pu la consulter grâce à Liliane Dulac qui nous en a communiqué une copie) ; et celle de Maureen

l'un des premiers « catalogues de femmes illustres » sur le modèle de celui de Boccace, dont on connaîtra plusieurs exemples dans les siècles suivants. Or ce livre est beaucoup plus que cela. Il est temps de lui rendre la place qui lui revient dans l'histoire des idées et dans les développements de la littérature en langue vulgaire, celle d'un texte important digne d'être lu et étudié pour lui-même.

La belle scène d'ouverture de la *Cité* a été souvent commentée¹. Dans la première phrase, Christine de Pizan se représente au travail dans sa « celle », sa petite étude², telle qu'elle a aimé se faire représenter tant de fois dans des miniatures en tête de plusieurs de ses œuvres, où on la voit vêtue le plus souvent d'une longue robe bleue et d'une simple coiffe blanche en forme

Curnow, *The Livre de la Cité des Dames of Christine de Pisan: a critical edition*, Ph. D. dissertation, Vanderbilt University, Nashville, 1975. Le texte est connu d'un plus large public par des traductions en langue moderne : *La Cité des Dames*, trad. É. Hicks et T. Moreau, Paris, Stock, 1986, récemment rééditée (Paris, LGF, Le Livre de Poche, 2021) ; en anglais, nous avons consulté deux traductions, *The Book of the City of Ladies*, trad. E. J. Richards, New York, Persea Books, 1982 ; *The Book of the City of Ladies*, trad. R. Brown Grant, Londres/New York, Penguin books, 1999. À l'exception de l'édition de M. Curnow, qui a fait un travail remarquable (malheureusement non publié) et à laquelle nous devons beaucoup, et dans une moindre mesure de celle de M. Lange, elles ne comportent que peu de notes. Le texte a également été traduit dans d'autres langues européennes : outre l'italien (par Patrizia Caraffi, 1998, voir ci-dessus), en allemand, par Margarete Zimmermann (1986, plusieurs rééditions) ; en catalan, par Mercè Otero i Vidal (1990) ; en espagnol, par Marie-José Lemarchant (1995, plusieurs rééditions) ; en néerlandais, par Tine Ponfoort (1984) ; en suédois, par Jens Nordenhök (2012) ; en roumain, par Reghina Dascal (2015) ; en polonais, par Anna Loba (2023) ; nouvelle traduction en anglais par Ineke Hardy (2018).

¹ Voir en particulier J. Cerquiglini-Toulet, « Fondements et fondations de l'écriture chez Christine de Pizan : Scènes de lecture et scènes d'incarnation », dans *The City of Scholars: New Approaches of Christine de Pisan*, éd. M. Zimmermann et D. De Rentiis, Berlin, W. de Gruyter, 1994, p. 79-96.

² Le mot *celle* désigne la cellule au sens monastique du terme. Comme le rappelle J. Cerquiglini-Toulet, la femme qui écrit au Moyen Âge, « grande dame, religieuse ou veuve », est souvent d'une manière ou d'une autre passée par le couvent : « la "chambre à soi" de la femme qui écrit est majoritairement la cellule du couvent. » (*Femmes et littérature: Une histoire culturelle*, éd. M. Reid, Paris, Gallimard, 2020, t. I, p. 41). Ce n'est pas le cas de Christine, mais le choix de ce terme est révélateur. Elle emploie un peu plus loin le terme *estude*, tout comme dans le début du *Livre du chemin de longue estude*, où elle se représente également dans son *estude petite*, entourée de livres et cherchant une lecture susceptible de la distraire du chagrin de son veuvage (*Le Chemin de longue étude*, éd. et trad. A. Tarnowski, Paris, Librairie générale française, 2000, v. 171-177, p. 96).

de cornette à deux pointes¹ : « Selon ma manière de vivre et mon occupation habituelle, à savoir la pratique assidue de l'étude des textes, j'étais un jour assise dans ma petite chambre, entourée de nombreux volumes traitant de divers sujets ». C'est là que vont lui apparaître peu après les trois Dames couronnées venues la tirer de la mélancolie où l'avait plongée la lecture d'une satire anti-matrimoniale bien connue à l'époque, le *Livre de Mathéolus*. La miniature placée en tête de la première partie du texte dans les plus beaux manuscrits de la *Cité des dames*, souvent reproduite, garde la trace de cette apparition saisissante qui n'est pas sans rappeler une Annonciation², et qui évoque aussi le début de la *Consolation de Philosophie* de Boèce où le narrateur affligé voit Philosophie apparaître devant lui.

Alors qu'elle était plongée dans de tristes réflexions et se lamentait, au point de regretter que Dieu l'ait fait naître dans un corps féminin, Christine est brusquement tirée de ses pensées par un rayon lumineux soudainement descendu « en son giron » et redressant la tête, elle voit devant elle trois dames couronnées, Raison, Droiture et Justice, qui vont lui expliquer ensuite qui elles sont et quelle est la raison de leur venue. C'est ce moment qu'illustre la première moitié de la miniature initiale, la seconde moitié montrant Christine au travail, sous la direction de Raison, en train de bâtir à l'aide d'une truie le gros mur d'enceinte de la cité. Le livre s'élabore ensuite au fur et à mesure que se construit la cité, à travers le dialogue entre les dames et Christine, qui se met en scène sous ce nom et s'emploie, selon leurs indications, à creuser les fondations puis à ériger les murailles et les édifices

¹ Cette coiffe bien caractéristique, avec deux pointes de part et d'autre, se retrouve sur la plupart des miniatures représentant Christine de Pizan. Elle relève du type de la « cornette » selon le *Trésor de la langue française* (abrégé par la suite en *TLF*) ; on désigne sous le nom de « cornette » ce type de coiffe avec une ou deux pointes, de forme et de dimension variables ; il s'agit plutôt d'une coiffe populaire, qui a fini par être liée à certains ordres religieux ; cela pouvait aussi être une coiffe de veuve – peut-être est-ce le cas pour celle que porte Christine.

² Pour le rayon de lumière venu d'en haut, qui n'est pas mentionné dans le récit évangélique (Luc, 1, 26-38), on pense surtout aux nombreuses représentations iconographiques. Outre l'article cité plus haut, voir J. Cerquiglini-Toulet, *La Couleur de la mélancolie : La fréquentation des livres au XIV^e siècle, 1300-1415*, Paris, Hatier, 1993, p. 77 ; M. Quilligan, *The Allegory of female authority. Christine de Pizan's Cité des Dames*, Ithaca/London, Cornell University Press, 1991, p. 54.

avec les matériaux qu'elles lui fournissent, les « grosses pierres » qui sont autant de dames du passé qui ont illustré les capacités des femmes ; ensuite, un peu avant le milieu du livre (II, 12¹), la construction de la cité étant achevée, d'autres dames de valeur seront convoquées pour en être les premières habitantes².

Dès le début, dame Raison annonce à Christine qu'elle s'apprête à édifier, avec son aide, une *citée tres belle, sans pareille et de perpetuelle duree ou monde* (I, 4). Cette conscience affirmée de la valeur de son œuvre est celle d'une auteure déjà reconnue en tant que telle, et ce livre constitue un jalon remarquable dans un itinéraire exceptionnel, qu'elle retrace elle-même de façon détaillée dans une œuvre composée à peu près à la même époque, *L'Advision Cristine*³ (ou *Vision de Christine*). Quant à l'annonce de sa durée, l'auteure ne croyait sans doute pas si bien dire. C'est la première fois qu'elle affirme de façon aussi nette, dans l'ouverture du livre tout comme dans sa conclusion, où elle dédie sa Cité à toutes les dames, *tant les passees dames comme les presentes et celles a avenir* (III, 19), son souci et son désir de passer à la postérité⁴. Elle l'affirmera avec

¹ Pour plus de clarté, nous avons choisi d'indiquer en chiffres romains la partie du livre, et en chiffres arabes le chapitre. C'est aussi la raison pour laquelle la numérotation des chapitres, dans la traduction, sera indiquée en chiffres arabes (et non pas en chiffres romains comme dans le texte original).

² Nous reviendrons plus loin sur la composition du livre, tout à fait originale et soigneusement travaillée.

³ *Le Livre de l'advision Cristine*, éd. L. Dulac et C. Reno, Paris, Champion, 2001 ; traduction par A. Paupert, *La Vision de Christine* de Christine de Pizan, dans *Voix de femmes au Moyen âge : savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie : XII^e-XV^e siècle*, dir. D. Régner-Bohler, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 407-542. La troisième partie de ce livre contient un long récit autobiographique adressé à la figure allégorique de Philosophie, sur le modèle de la *Consolation de Philosophie* de Boèce. Voir A. Paupert, « Christine et Boèce. De la lecture à l'écriture, de la réécriture à l'écriture du moi », dans *Contexts and Continuities : IV^e colloque international sur Christine de Pizan (Glasgow, juillet 2000)*, Glasgow, University of Glasgow Press, 2002, vol. III, p. 645-662. La dimension autobiographique de l'œuvre de Christine de Pizan a été bien étudiée ; voir notamment la première partie du volume *Au champ des écritures, III^e Colloque international sur Christine de Pizan*, dir. É. Hicks, D. Gonzalez et P. Simon, Paris, Champion, 2000 (« Autoportraits », p. 5-90 ; en particulier, sur cet aspect, les articles de K. Brownlee, A. Paupert et P. Romagnoli).

⁴ Elle l'a déjà fait de façon plus ponctuelle dans *Le Livre du chemin de long estude* en 1402, lorsque la Sibylle lui déclare « Que ton nom sera reluisant / après toy par longue memoire » (*op. cit.*, v. 496-497, p. 116).

encore plus de force à la fin du *Livre des Trois Vertus*, composé juste après le *Livre de la Cité des dames* et présenté comme sa suite :

Et pour ce, moy, leur servante, [...] me pensay que ceste noble oeuvre multiplieroye par le monde en pluseurs copies, quel qu'en fust le coust : seroit presentee en divers lieux a roynes, a princeps et haultes dames, afin que plus fust honnouree et exaucee, si que elle en est digne, et que par elles peust estre semmee entre les autres femmes ; laquelle dicte pensee et desir mis a effect, si que ja est entrepris, sera ventillee, esbandue et publiee en tous païs, – tout soit elle en langue françoise. Mais parce que la dicte langue plus est commune par l'univers monde que quelconques autre, ne demourra pas pour tant vague et non utile nostre dicte oeuvre, qui durera au siecle sanz decheement par diverses copies. Si la verront et orront maintes vaillans dames et femmes d'auctorité ou temps present et en cil a venir, qui prieront Dieu pour leur servante Cristine, desirans que de leurs temps fust sa vie au siecle, ou que veoir la peussent¹.

Or c'est ce livre, plus que tout autre, qui lui vaudra très tôt, avec le *Livre des Trois Vertus*, d'être connue dans différentes cours européennes² ; et qui lui vaut encore aujourd'hui un regain de notoriété, porté par la vague des études féministes puis des études de genre. Traduit dans plusieurs langues et étudié dans de nombreuses universités à travers le monde, ce livre compte pour beaucoup dans le succès actuel de Christine de Pizan et de son œuvre. Comme l'écrivaient récemment à ce propos deux spécialistes renommés :

Il existe, à n'en pas douter, un phénomène Christine de Pizan depuis le dernier quart du XX^e siècle, en Occident : un auteur

¹ *Le Livre des Trois vertus*, éd. C. C. Willard, Paris, Champion, 1989, conclusion, p. 225. Voir aussi l'*Advison Cristine*, datée de 1405, où la figure d'Opinion, à la fin de la II^e partie, évoque en des termes assez proches (si ce n'est que le lecteur idéal est ici un prince) le succès de son œuvre dans le futur : « Et le temps a venir plus en sera parlé qu'a ton vivant. [...] Maiz, après ta mort, venra le prince plain de valeur et sagesce qui par la relacion de tes volumes desirera tes jours avoir esté de son temps et par grant desir souhaidera t'avoir veue. » (*Advison*, II, 22, p. 89-90).

² Voir plus loin, la partie de cette introduction consacrée à la postérité de la *Cité des dames*. Nous y reviendrons sur l'importance et l'influence de ces deux œuvres dans les cours européennes dès la fin du XV^e siècle et durant tout le XVI^e siècle, ainsi que sur le succès récent et qui ne cesse de s'accroître de la *Cité des dames* et de son auteure.

longtemps considéré comme mineur, bien que jamais tout à fait oublié, a acquis en quelques années une place exceptionnelle dans les études littéraires et historiques, ce qui s'est traduit par une extraordinaire inflation bibliographique; mais aussi, bien au-delà, dans des manifestations très variées de la vie culturelle. Cette émergence de Christine et de son œuvre est évidemment due pour une bonne part à l'essor du mouvement féministe [...] Mais en réalité le phénomène est bien plus large, et il est complexe¹.

Différents facteurs se combinent en effet, comme l'étendue et la diversité de son œuvre et la personnalité remarquable de l'auteure; mais c'est aussi l'importance qu'occupe dans cette œuvre la défense des femmes. Or sur ce sujet, la *Cité des dames* représente un point d'aboutissement dans l'œuvre de Christine de Pizan, ainsi que la forme la plus achevée de sa réflexion. Mais avant d'y revenir de façon plus précise, il convient de replacer ce livre dans la vie et dans la carrière de son auteure.

LA CITÉ DES DAMES DANS LA VIE ET L'ŒUVRE DE CHRISTINE DE PIZAN

Au moment où Christine compose la *Cité* (entre 1405 et 1407), elle a donc déjà une certaine notoriété, surtout depuis que le puissant duc Philippe de Bourgogne lui a confié la tâche de rédiger la biographie de son frère le défunt roi Charles V; ce sera le *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V le Sage* (1404).

¹ L. Dulac et C. Reno, «Christine de Pizan, proche et lointaine», dans *Lire les textes médiévaux aujourd'hui : historicité, actualisation et hypertextualité*, dir. P. Victorin, Paris, Champion, 2011, p. 35-55 (citation p. 35). Sur la place de Christine de Pizan dans le «canon littéraire» et la promotion qu'elle a connue en France ces dernières années, voir A. Paupert, «La place des auteures médiévales dans le «canon littéraire» (Marie de France et Christine de Pizan)», *Littérature*, n° 196, *Le canon littéraire*, décembre 2019, p. 56-71. On retiendra notamment la mise au programme de son *Livre du duc des vrais amants* à l'agrégation de Lettres Modernes en 2017. On peut juger du récent succès, sinon de ses œuvres, du moins de son nom et de sa personnalité, auprès d'un public beaucoup plus large par le nombre de sites ou de blogs sur internet où figure le nom de Christine de Pizan.

«*SEULE EN [SES] FAIS OU ROYAUME DE FRANCE*¹ » :
UN DESTIN PEU COMMUN

Rappelons brièvement l'itinéraire exceptionnel de cette Italienne de naissance, née à Venise en 1365², arrivée à la cour de France à l'âge de quatre ans, avec son père, Tomasso di Benvenuto da Pizzano³, natif de Bologne, nommé en France Thomas de Pizan, appelé à la cour de Charles V pour y exercer les fonctions de médecin et astrologue du roi. Dans le long récit autobiographique de la troisième partie de l'*Advision*, elle évoque d'abord la période heureuse de son enfance et de sa jeunesse, jusqu'aux premières années de son mariage. Elle a épousé en 1380, à l'âge de quinze ans, Étienne de Castel, de dix ans son aîné, «ung jeune escolier gradué [un jeune étudiant diplômé], bien né, et de nobles parens de Picardie, de qui les vertus passaient la richesse», bientôt promu secrétaire royal ; bien qu'il ait été choisi par le père de Christine, elle dit elle-même qu'elle n'aurait pu mieux choisir, et qu'elle a passé avec lui dix années très heureuses⁴. Deux passages de la *Cité des dames* évoquent cette période de sa vie. Il est question de sa jeunesse dans le chapitre II, 36, *Contre ceulx qui dient qu'il n'est pas bon que femmes aprengnent lettres* («fassent des études») lorsque Droiture, après avoir invoqué un exemple de la Rome antique, celui d'Hortense, fille de Quintus Hortensius, puis un exemple récent, celui de Novella l'Italienne, fille de Giovanni Andrea, rappelle celui du père de Christine, qui

¹ C'est ainsi que le poète Eustache Deschamps désigne Christine dans le refrain d'une ballade qu'il lui adresse en réponse à une épître en vers qu'elle lui avait envoyée, datée du 10 février 1403 (ancien style, donc 1404 ; Christine de Pizan, *Une epistre a Eustace Mourel, Œuvres poétiques*, éd. M. Roy, Paris, Firmin Didot, 1886-1896, t. II, 1891, p. 295 ; Eustache Deschamps, *Anthologie*, éd. et trad. C. Dauphant, Paris, UGE, 2014, ballade 168, p. 538-539).

² C. C. Willard indiquait vers 1364 (*Christine de Pizan: Her Life and Works*, New York, Persea Books, 1984, p. 16). Des éléments précis permettent d'établir la date de 1365, comme le rappelle F. Autrand (*Christine de Pizan*, Paris, Fayard, 2009, p. 14). Nous suivons ce dernier ouvrage pour les autres dates proposées (notamment pour le mariage de Christine).

³ Petite ville des environs de Bologne - d'où la graphie utilisée aujourd'hui par les spécialistes de Christine de Pizan (au lieu de la graphie «Pisan»).

⁴ Voir la note 3 p. 12. Le chapitre qui suit le début de la «complainte de Cristine a Philosophie» (III, 3) est intitulé «Dit Cristine de ses bonnes fortunes» (III, 4). Elle y évoque sa jeunesse heureuse et son mariage (*Advision*, p. 97-98).

prenait grand plaisir à voir sa fille montrer de l'inclination pour les études, alors que sa mère, soucieuse de l'«usage commun», tenait à ce qu'elle apprenne les travaux féminins et l'art du filage, l'empêchant ainsi de poursuivre et d'approfondir ses connaissances¹. Un peu plus haut, au début d'un assez long développement consacré à des femmes qui ont porté un grand amour à leurs maris (chapitres 13 à 24), Droiture lui rappelle la chance qu'elle a eue d'en avoir un tel que le sien :

Et quoy qu'il soit des mauvais maris, il en est de tres bons, vaillans et saiges, et que les femmes qui les encontrerent nasquissent de bonne heure, quant a la gloire du monde, de ce que Dieux les y adreça. Et ce pués tu bien savoir par toy meismes, qui tel l'avoies qu'a fin souhait ne seusses miex demander, et qui, a ton jugement, nul autre homme de toute bonté, paisibleté, loyauté et bonne amour ne le passoit, duquel les regrais de ce que mort le te toli jamais de ton cuer ne partiroint. (II, 13)

La douleur éprouvée à la suite de son veuvage, brièvement évoquée ici, est un thème récurrent depuis ses toutes premières œuvres². Alors qu'elle avait d'abord perdu son père (mort sans doute en 1387), dont la situation à la cour s'était beaucoup dégradée après la mort de Charles V en 1380, elle a ensuite perdu très subitement son mari, victime d'une épidémie en 1390, et s'est retrouvée veuve avec trois jeunes enfants (l'un d'entre eux, un garçon, a dû mourir très jeune), aux prises avec de grosses difficultés financières et judiciaires, son père et son mari n'ayant pas été très prévoyants. Après quelques années très difficiles, elle se fait connaître par ses premiers poèmes (composés à partir de 1394). Comme ils ont été bien reçus, elle les rassemble en recueils (d'abord les *Cent Ballades* en 1399, puis d'autres), puis compose des «dits» en vers, puis des ouvrages d'une autre veine, avec un contenu plus savant, d'abord en vers, puis en prose, à la fois par goût et pour subvenir aux

¹ Voir II, 36 et la note 1 p. 565.

² Un groupe important de ses premières ballades, et quelques rondeaux et virelais, parfois désignés comme les «poèmes du veuvage», y sont consacrés. Il en est question assez longuement et dans des termes très proches dans le début du *Livre du chemin de longue étude* (v. 61-134) ainsi que dans la première partie du *Livre de la Mutacion de Fortune* (éd. S. Solente, Paris, Picard, 1959-1966, t. I, v. 1160 *sq.*, p. 46-50, «Ci dit comment elle perdi le patron de sa nef»). Voir aussi l'*Advision*, III, 6.

besoins de sa famille. Elle les présente à de riches protecteurs, qui deviendront ses mécènes : Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, dont la femme est Valentine Visconti (une Italienne comme elle, qu'elle a sans doute connue et fréquentée); Philippe, duc de Bourgogne, puis Jean de Berry, frères du défunt roi Charles V; la reine Isabelle (dite Isabeau¹) de Bavière... Elle devient, comme on l'a parfois dit, le premier véritable «écrivain de métier» en France, et cet écrivain est une écrivaine. Elle connaît assez rapidement un certain succès, en France et auprès de princes étrangers, dont le duc de Milan, Jean Galéas Visconti, qui lui fait une offre très intéressante mais meurt peu de temps après, en 1402².

Tous ces événements, et beaucoup d'autres, nous sont connus par le récit détaillé qu'elle en fait dans l'*Advison*. Lorsqu'elle écrit ce livre en 1405, elle a déjà derrière elle une œuvre conséquente, qu'elle récapitule avec fierté :

Adonc me pris a forger choses jolies, a mon commencement plus legieres, et tout ainsi comme l'ouvrier qui de plus en plus en son euvre se soubtille comme plus il la frequente, ainsi tousjours estudiant diverses matieres, mon sens de plus en plus s'imbuoit de choses estranges, amendant mon stille en plus grant soubtilleté et plus haulte matiere, depuis l'an mil trois cent quatre vingt dix et neuf que je commençay jusques a cestui quatre cent et cinq ouquel je ne cesse, compillés en ce tendis XV volumes principaux sans les autres particuliers petis dictiez, lesquelz tout

¹ Ni Christine ni ses contemporains n'appellent la reine «Isabeau», qui est un surnom dépréciatif; ils utilisent le prénom «Isabelle» pour la désigner. À la suite d'historiens comme Étienne Anheim, nous avons choisi de suivre l'usage de l'époque (voir É. Anheim, «La Chapelle d'Isabelle de Bavière (1370-1435), reine de France», dans *La Dame de cœur*: Patronage et mécénat religieux des femmes de pouvoir dans l'Europe des XIV^e-XVII^e siècles, éd. M. Gaude-Ferragu et C. Vincent-Cassy, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 37-49). Voir aussi R. C. Gibbons «Isabeau of Bavaria Queen of France (1385-1422): The Creation of an Historical Villainess», *Transactions of the Royal Historical Society*, ser. 6, vol. 6, 1996, p. 51-74).

² *Advison* III, 12, p. 113-114. En évoquant ses succès, elle les attribue en partie à sa qualité de femme: «comme ja m'eussent donné nom mes ditz volumes par les presens qui a mains princes d'estranges païs fais en furent, non mie de par moy envoiez mais par autres, comme de choses nouvelles venues de sentement de femme – si comme dit le proverbe, choses nouvelles plaisent (ne le dis pour nulle vantance, comme elle n'y affiere) –» [trad. «je ne le dis pas pour me vanter, car ce serait déplacé»].

ensemble contiennent environ LXXX quaiers de grant volume, comme l'expérience en est manifeste¹.

Ces détails montrent l'attention qu'elle porte à la réalisation matérielle de ses textes. Elle n'est en effet pas seulement auteure, mais aussi éditrice de ses propres textes, copiste à l'occasion, et elle prend soin elle-même de faire fabriquer et enluminer les volumes qui contiennent ses œuvres, parfois isolées, mais assez vite aussi regroupées dans de très beaux volumes réalisés pour des grands personnages², faisant travailler plusieurs artisans dans ce que l'on a parfois appelé « l'atelier de Christine ». Ces aspects de son travail seront abordés plus loin.

Nous n'avons par ailleurs que peu d'indications sur la suite de sa vie. Elle mentionne dans l'*Advision* le séjour de son fils Jean de Castel en Angleterre auprès du duc de Salisbury, sans doute entre 1398 et 1402; elle réussit à le faire revenir en France après la disgrâce, puis la mort du duc lors de l'accession au trône d'Henry IV. Entré au service du duc de Bourgogne, Jean de Castel deviendra ensuite notaire et secrétaire du roi Charles VII³. Elle évoque aussi dans l'*Advision* sa fille Marie, devenue religieuse à l'abbaye royale de Poissy, ce dont elle se réjouit – c'était ce que désirait sa fille, et c'était un destin enviable pour une jeune fille de sa condition⁴.

La composition de la *Cité des dames* intervient dans la période la plus productive de sa carrière. C'est aussi une période particulièrement difficile, en pleine guerre de Cent Ans. La folie du roi Charles VI a laissé le champ libre aux ambitions des princes, qui s'affrontent. La France est au bord de la guerre civile: en 1407, l'assassinat de Louis d'Orléans, le premier protecteur de Christine,

¹ *Advision*, III, 10, p. 111.

² Voir J. Laidlaw, «Christine de Pizan - An Author's Progress», *The Modern Language Review*, t. LXXVIII, n° 3, 1983, p. 532-550; et du même, «Christine de Pizan: A Publisher's Progress», *The Modern Language Review*, t. LXXXII, n° 1, 1987, p. 35-75.

³ Jean de Castel (ou Jean Castel) est parfois cité comme un clerc de renom. Son propre fils Jean (le petit-fils de Christine) deviendra lui aussi un clerc et écrivain renommé (moine bénédictin, historiographe officiel du roi Louis XI, mort en 1476).

⁴ Elle n'aurait pas pu prétendre à un riche mariage et se trouvait à Poissy avec des jeunes filles de la plus haute noblesse, dont la propre fille du roi, la petite Marie de France, avec qui elle entra probablement au couvent en 1397 (F. Autrand, *op. cit.*, p. 91).

par les partisans de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (qui a pris la succession de son père, le duc Philippe, lui aussi protecteur de Christine), déclenchera une véritable guerre entre Armagnacs et Bourguignons. Ce fait ne sera pas sans conséquences sur la carrière de Christine, soucieuse de s'assurer le soutien de mécènes dont elle a besoin¹, et désireuse d'intervenir dans les événements politiques de son temps en jouant un rôle de conseillère en faveur de la paix, notamment auprès de la reine Isabelle de Bavière, comme en témoignent plusieurs de ses œuvres². Lors de l'entrée dans Paris en 1418 des Bourguignons, alliés des Anglais, Christine s'enfuit de la ville, comme beaucoup d'autres, pour échapper aux massacres. Elle trouve refuge dans une abbaye, qui est très probablement celle de Poissy, où se trouvait sa fille. Le *Ditié de Jeanne d'Arc*, sa dernière œuvre connue, composée en 1429 à la suite des premiers exploits de Jeanne d'Arc, s'ouvre en effet avec ces deux vers : « Je, Cristine, qui ai pleuré / XI ans en abbaye close³ ». Elle dut y mourir peu de temps après, vers 1430⁴.

LES PRINCIPALES ŒUVRES DE CHRISTINE DE PIZAN.

DATATION DE LA *CITÉ DES DAMES*

L'œuvre de Christine de Pizan est considérable⁵. Nous ne mentionnerons ici que les œuvres les plus connues ou celles qui sont à mettre en rapport avec la *Cité des dames*. Dans l'ordre

¹ Voir C. C. Willard, *Christine de Pizan, op. cit.*, chap. 8, « The Search for a Patron », p. 155-171.

² Voir F. Autrand, *op. cit.*, livre dont le sous-titre est « une femme en politique », notamment les II^e et III^e parties (« Christine de Pizan, témoin de son temps », et « Un regard féminin sur le pouvoir »). Sur la dimension politique de l'œuvre de Christine de Pizan, voir en particulier *Politics, Gender and Genre. The Political Thought of Christine de Pizan*, éd. M. Brabant, Routledge, London/New York, 1992 ; *Healing the Body Politic : The Political Thought of Christine de Pizan*, éd. K. Green et C. J. Mews, Turnhout, Brepols, 2005 ; et C. Le Ninan, *Le Sage roi et la clergesse. L'écriture du politique dans l'œuvre de Christine de Pizan*, Paris, Champion, 2013.

³ Le *Ditié de Jeanne d'Arc*, éd. A. J. Kennedy et K. Varty, Oxford, Society for the Study of Mediaeval Languages and Literature, 1977, v. 1-2.

⁴ On n'a retrouvé à ce jour aucune trace certaine de la date ni du lieu de la mort de Christine de Pizan, ni du lieu de sa sépulture.

⁵ Dans un travail pionnier, Suzanne Solente a répertorié 25 œuvres en vers, 16 œuvres en prose (S. Solente, « Christine de Pisan », dans *Histoire Littéraire de la France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1969, t. XL).

chronologique, Christine a commencé par composer des poèmes à forme fixe, ballades, rondeaux et virelais, qu'elle rassemble assez vite en recueils (*Cent Ballades*, 1399). Plus tard elle reviendra une dernière fois à ces formes fixes avec les *Cent Ballades d'Amant et de Dame*¹ (entre 1405 et 1414). Parmi ses premières compositions viennent ensuite, entre 1400 et 1403, plusieurs «dits²», de longs poèmes en octosyllabes à rimes plates mettant en scène un «je», prenant parfois la forme d'un débat et portant sur divers sujets, le plus souvent en rapport avec l'amour (comme le *Le Débat de deux amants* et le *Livre des trois jugements*, vers 1400 ; le *Dit de Poissy*, daté d'avril 1400 ; le *Dit de la Rose*, daté du 14 février 1401 «ancien style», donc 1402 ; le *Dit de la Pastoure*, de mai 1403)³.

Dans cette période des débuts, elle a aussi composé deux œuvres auxquelles elle fait précisément référence dans la *Cité*, selon un procédé d'auto-citation dont elle est coutumière, dans deux passages où Dame Droiture rappelle à Christine qu'elle y a déjà traité des sujets abordés dans la *Cité* : «et de ce as tu assez suffisamment parlé en ton *Epistre*» (II, 47) ; «car toy mesmes a assez suffisamment traittié la matiere tant contre celui Ovide comme contre aultres, en ton *Epistre du dieu d'Amours*⁴ et tes *Epistres contre le Roman de la Rose*» (II, 54). Il s'agit de l'*Epistre au dieu d'Amours*, composée en 1399 (une «lettre du dieu d'Amour» à des dames qui lui avaient adressé leurs plaintes, pour prendre leur défense contre les galants peu scrupuleux et contre

¹ Ce texte a été réédité récemment : Christine de Pizan, *Cent Ballades d'Amant et de Dame*, éd. et trad. J. Cerquiglini-Toulet, Paris, Gallimard, 2019.

² Selon la définition la plus générale du «dit» tel qu'il était pratiqué à cette époque (XIV^e siècle – début du XV^e siècle), une forme ou un genre aux contours assez mouvants et difficile à définir précisément, mais qui a été très bien étudié, notamment par J. Cerquiglini-Toulet. Voir par exemple J. Cerquiglini-Toulet, «Le Dit», dans *La Littérature française aux XIV^e et XV^e siècles*, dir. Daniel Poirion, *Grundriß der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. VIII/1, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1988, p. 86-94.

³ Tous ces poèmes à formes fixes ainsi que les «dits» ont été édités dès la fin du XIX^e siècle par Maurice Roy (Christine de Pizan, *Œuvres Poétiques*, éd. M. Roy, Paris, Firmin Didot, 1886-1896, 3 t.).

⁴ On notera que Christine (ou le copiste) emploie ici la préposition *de*, plus conforme à l'usage moderne, et non pas *a*, comme c'est habituellement le cas, ce qui peut prêter à confusion (c'est le cas aussi dans nos trois manuscrits). De même *contre*, plus explicite, a remplacé *sur* dans le titre suivant (ce qui n'a pas été fait dans les autres manuscrits).

les clercs misogynes), et du *Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose* (ou *Le Débat sur le Roman de la Rose*, 1401-1402), dans lequel elle a rassemblé, pour les présenter à la reine Isabelle, différentes pièces du débat sous la forme de lettres échangées entre Christine et quelques clercs de renom, ses opposants, au sujet du *Roman de la Rose* de Jean de Meun.

Deux autres livres importants sont mentionnés par Dame Raison à la fin d'un chapitre consacré à Thomyris, reine des Amazones, car il traite de choses dont Christine a déjà parlé dans ces deux livres¹ : il s'agit de l'*Epistre Othea* (vers 1400), son premier texte de quelque envergure, une lettre fictive adressée par la déesse Othea à Hector de Troie², pour lui exposer, dans une forme qui associe vers et prose, «les fondements éthiques de la chevalerie et de la politique³»; et du *Livre de la mutacion de Fortune* (1400-1403), un vaste essai d'histoire universelle, avec un début célèbre en forme d'autobiographie allégorique où la narratrice raconte comment elle a dû être transformée en homme pour prendre le gouvernail du navire après le décès de son «capitaine⁴» (son mari). Dans ces deux textes en effet Christine évoque différents personnages empruntés à l'*Histoire ancienne*⁵ et repris dans la *Cité* (comme cela sera signalé à plusieurs reprises dans les notes).

Parmi les œuvres dont la composition est antérieure à celle de la *Cité*, il faut citer deux «livres» déjà mentionnés : le *Livre du chemin de longue étude* (1402-1403), qui, comme l'*Advision* composée quelques années plus tard, prend la forme d'un songe allégorique dans lequel Christine, guidée par la Sibylle, se rend jusqu'au ciel où trône la déesse Raison, qui la charge d'un message pour les princes français; et le *Livre des faits et bonnes*

¹ «Belle fille et ma chiere amie, icelles choses je te ramentois pour ce que il affiert a la matiere dont je te parloie, non obstant que bien les saches et que toy meismes les aies recitees autre fois en ton *Livre de la Mutacion de Fortune* et mesmement en ton *Epistre de Othea*.» (I, 17).

² Il est proposé comme modèle au dauphin Louis de Guyenne, dédicataire de l'œuvre.

³ Selon les termes de son éditrice, Gabriella Parussa (Christine de Pizan, *Epistre Othea*, éd. G. Parussa, Genève, Droz, 1999, quatrième de couverture).

⁴ Christine de Pizan, *Le Livre de la mutacion de Fortune*, éd. S. Solente, Paris, Picard, 4 vol., 1959 (t. I-II), 1966 (t. III-IV).

⁵ Voir plus loin la partie sur les sources.

mœurs du roi Charles V le Sage (1404). Un autre livre notable est le *Livre du duc des vrais amants* (entre 1403 et 1405), inscrit dans un contexte courtois, tout comme les premiers poèmes et les «dits», mais mettant en cause les dérives de la *fin'amor* d'une façon qui n'est pas sans rapport avec la défense des femmes que Christine poursuit dans d'autres œuvres¹.

En très peu de temps, autour de l'année 1405, elle compose ensuite trois œuvres majeures : le *Livre de l'advison Cristine*, le *Livre de la Cité des dames* et le *Livre des trois Vertus*. Le premier est précisément daté de 1405 ; la date est donnée dans le texte même, dans le passage cité plus haut où elle évoque avec fierté le travail accompli « depuis l'an mil trois cent quatre vingt dix et neuf que je commençay jusques a cestui quatre cent et cinq ouquel je ne cesse² ». Le *Livre des trois Vertus*, parfois appelé dans des éditions anciennes « Trésor de la Cité des dames³ », est présenté explicitement dans son ouverture comme la suite de la *Cité*⁴, il a donc nécessairement été composé après. On a considéré le plus souvent, en suivant les arguments avancés par Mathilde Laigle en 1912⁵, que la *Cité* et les *Trois Vertus* étaient antérieures à l'*Advison*, et les dates presque toujours retenues par les éditeurs et critiques modernes sont fin 1404-1405 pour la *Cité* et 1405 (juste après la *Cité*) pour les *Trois Vertus*. Pour le *terminus a quo*, la date proposée est plus précisément le 13 décembre 1404, date à laquelle la comtesse de Hainaut est devenue duchesse de Hollande ; elle est citée au chapitre 68 de la II^e partie de la *Cité*. Elle n'a pas été

¹ Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amants*, éd. et trad. D. Demartini et D. Lechat, Paris, Champion, 2013.

² *Advison*, III, 10, p. 111.

³ C'est le titre qui lui est donné dans plusieurs éditions imprimées anciennes (fin du XV^e et XVI^e siècles), à commencer par celle d'Antoine Vérard en 1497.

⁴ Les trois dames apparaissent de nouveau devant Christine et l'exhortent à reprendre son travail : «Après ce que j'oz ediffiee à l'ayde et par le commandement des troys Dames de Vertus, c'est assavoir Rayson, Droicture et Justice, *La Cité des Dames* par la fourme et maniere que ou contenu de ladicte cité est declairié, je, comme personne travaillie de si grant labour avoir accompli et mis sus, mes membres et mon corps lasséz pour cause du long et continuel exercercite estant en oyseuse et querant repos, s'apparurent a moy de rechief, gaires ne tarderent, les susdictes troys glorieuses [...]» (*Trois Vertus*, op. cit., p. 7).

⁵ M. Laigle, *Le Livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, Paris, Champion, 1912.

remise en cause. Ce n'est en revanche pas le cas pour le *terminus ad quem*. Une date plus précise est proposée par Mathilde Laigle et reprise ensuite par Suzanne Solente et beaucoup d'autres, celle de la mort d'Anne de Bourbon, citée dans le même chapitre, et qui serait survenue entre le 5 février et le 14 avril 1405¹. Seules Maureen Curnow, s'appuyant sur un livre de Rose Rigaud², et Monika Lange, qui s'y réfère aussi, proposent de repousser le *terminus ad quem* jusqu'à la date de l'assassinat de Louis d'Orléans, le 23 novembre 1407. Cette dernière date se justifie par la mention de Valentine Visconti et de son mari Louis d'Orléans dans ce même chapitre de la *Cité* (II, 68), en des termes qui supposent que le duc soit encore en vie. M. Curnow, reprenant R. Rigaud, montre que M. Laigle fait une erreur sur la date de la mort d'Anne de Bourbon (encore en vie en 1406, morte sans doute en 1408). Un autre argument avancé par d'autres pour situer la composition de la *Cité* au plus tard en 1405 est la date de la composition des *Trois Vertus*, que son éditrice place en 1405³. Mais cette datation proposée par M. Laigle est tout aussi sujette à caution que la précédente. Alors que presque tous les éditeurs et critiques modernes, à l'exception de R. Rigaud, M. Lange et M. Curnow, reprennent ces dates (1405 pour les *Trois Vertus* et fin 1404-1405 pour la *Cité*, avec l'idée que l'*Advision* leur serait légèrement postérieure), deux études très récentes remettent également en cause le *terminus ad quem*⁴.

¹ S. Solente, «Christine de Pizan», *Histoire Littéraire de la France*, op. cit., p. 47 et note 2.

² R. Rigaud, *Les Idées féministes de Christine de Pizan*, Neuchâtel, Attinger frères, 1911; réimpr. Genève, Slatkine, 1973. Curnow, *Cité*, p. 1-13 (conclusion p. 13).

³ C. C. Willard reprend la date proposée par M. Laigle. Les deux ouvrages furent composés vers 1405 (*Trois Vertus*, p. XI).

⁴ Deux travaux très récents aboutissent à la même conclusion : S. Delale, *Diamant obscur : Interpréter les manuscrits de Christine de Pizan*, Paris, Droz, 2021 ; et surtout A. Valentini, qui reprend tous les éléments de façon très détaillée : *Des copistes entreprenants : Pour une approche complémentaire de la linguistique et de la philologie* (dossier d'Habilitation à diriger des recherches), Paris, Université Sorbonne Nouvelle, 2021 ; à paraître en 2023 sous le titre *La Cité des dames de Christine de Pizan entre philologie auctoriale et génétique textuelle*, Genève, Droz. Nous le remercions vivement d'avoir bien voulu nous transmettre la version écrite de ce livre encore inédit.

En résumé, il nous semble qu'on doit retenir une période de temps plus large pour la composition de la *Cité des dames*, suivie par celle des *Trois Vertus*, entre la fin de l'année 1404 (ou plutôt, vraisemblablement, le début 1405) et 1407 (avant l'assassinat du duc d'Orléans le 23 novembre 1407) : on ne peut guère être plus précis. Quant à leur antériorité par rapport à l'*Advision*, elle demeure difficile à trancher. On peut penser que l'élaboration de la première version de la *Cité des dames* dut intervenir à peu près en même temps que la composition de l'*Advision*, ou juste après¹. Dans le doute, nous avons conservé dans notre bibliographie l'ordre habituel dans la succession des œuvres de Christine de Pizan (*Cité – Trois Vertus – Advision*).

Ces textes seront suivis d'œuvres d'inspiration essentiellement politique et morale, telles que le *Livre du corps de policie* (1406-1407), la *Lamentacion sur les maux de la France* (1410), le *Livre de paix* (1412-1413), l'*Epistre de la prison de vie humaine* (1414-1418), dédiée à Marie de Berry et écrite pour consoler les dames des pertes subies pendant la guerre, notamment après la bataille d'Azincourt. Christine de Pizan a même composé un traité d'art militaire, *Le Livre des fais d'armes et de chevalerie* (1410), qui a connu un grand succès jusque dans les siècles suivants (sans que le nom de l'auteur soit toujours conservé). On lui doit aussi quelques œuvres d'inspiration religieuse (*Les Sept Psaumes allegorisés*, 1409 ; *Les Heures de contemplacion sur la Passion de Nostre Seigneur Jhesucrist*, vers 1420). Sa dernière œuvre connue est comme on l'a vu *Le Ditié de Jehanne d'Arc*, composé en 1429, sans doute peu avant sa mort.

LE LIVRE DE LA CITÉ DES DAMES : UN TITRE, UNE FORME

Avant de nous attacher plus précisément à l'étude du texte, il convient de nous interroger sur la question du genre de ce texte – ainsi que de plusieurs des œuvres composées par Christine de Pizan à partir des années 1404-1405. Les œuvres des débuts,

¹ Selon A. Valentini, «Le *terminus ad quem* peut [...] être anticipé aux premiers mois de l'année 1407 au moins, car Christine de Pizan a sans doute eu besoin d'au moins quelques mois pour procéder à la révision de son texte, dont la *V2* ne peut pas être antérieure aux derniers mois de 1407. Pour ma part, je suis enclin à situer la composition de *VI* de la *CD* entre la deuxième moitié de 1405 et 1406». Sur les deux versions de la *Cité*, voir plus loin.

«œuvres poétiques» selon le terme choisi par leur premier éditeur moderne, se laissent classer assez facilement dans des catégories génériques bien identifiées: poèmes à formes fixes (ballades, rondeaux, virelais, ou même «lais») ou «dits»¹. D'autres se caractérisent par leur forme, clairement désignée dans le titre: ce sont les *epistres* fictives (de l'*Epistre au dieu d'Amours* à l'*Epistre Othea*, sans oublier le *Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose*, où le mot «livre» désigne le recueil fait par l'auteure de ces «*epistres*», cette fois-ci non fictives mais données comme réellement échangées).

Pour ses œuvres ultérieures, elles sont souvent désignées par le nom de «Livre» voulu par l'auteure dans le titre. Elle entend par là désigner des œuvres de «plus grant soubtilleté et plus haulte matiere» que ses premières œuvres poétiques, ainsi qu'elle le déclare dans le passage de l'*Advision* cité plus haut². Si les premières sont encore en vers – le *Livre de la mutacion de Fortune* (1400-1403), ou essentiellement en vers, avec des insertions de parties en prose, pour le *Livre du duc des vrais amants* (entre 1403 et 1405), qui peut être caractérisé formellement comme un «dit» avec des insertions de poèmes lyriques et de lettres en prose –, les suivantes, à partir de 1404 et du *Charles V*, seront en prose (ce «style prosal» dont elle dit alors qu'il constitue une nouveauté pour elle³). Il n'est pas facile de les définir selon des critères génériques. Dans les histoires de la littérature, on les range le plus souvent dans la catégorie des «ouvrages didactiques», qui n'est pas clairement définie et pas très satisfaisante⁴, et qui a le défaut de

¹ Voir p. 20 et la note 2.

² *Advision*, III, 10, p. 111: «ainsi tousjours estudiant diverses matieres, mon sens de plus en plus s'imbuoit de choses estranges, amendant mon stille en plus grant soubtilleté et plus haulte matiere, depuis l'an mil trois cent quatre vingt dix et neuf que je commençay jusques a cestui quatre cent et cinq ouquel je ne cesse».

³ Elle déclare dans l'épître dédicatoire: « emprene nouvelle compilacion menée en stille prosal et hors le commun ordre de mes autres choses passées» (*Charles V*, I, 1, t. I, p. 5).

⁴ Comme le souligne en particulier S. Delale, *op. cit.* Notons que cette étiquette se justifie cependant d'un point de vue pragmatique et correspond bien en partie à l'intention de l'auteure: qu'entend faire Christine, sinon enseigner et édifier ses lecteurs et lectrices, comme le rappellent çà et là des déclarations d'intention dans ces œuvres?

gommer les différences importantes qui les distinguent les unes des autres et qui font leur originalité. On peut noter cependant quelques points communs, à commencer par la présence du mot « Livre » dans le titre. Plusieurs de ces livres présentent comme caractéristique commune une division tripartite, comme le remarquait déjà Maureen Curnow et comme le rappelle Sarah Delale¹. Les grandes œuvres de cette période où on la retrouve sont d'abord le *Charles V*, puis l'*Advision*, la *Cité* et les *Trois Vertus*, et un peu plus tard, le *Livre du corps de policie*, le *Livre des fais d'armes* et le *Livre de paix*. En outre, la *Cité* partage avec quelques autres œuvres le choix d'un cadre formel hérité du *Roman de la Rose* et qui a connu un grand succès dans la littérature de la fin du Moyen Âge, celui du « songe allégorique » : véritable songe suivi d'un réveil dans le *Livre du chemin de longue étude* (qui par ailleurs, malgré son titre, est formellement un très long « dit » en vers) ou l'*Advision* (l'un des grands « livres » en prose presque contemporain de la *Cité*), ou vision survenue dans un état apparent de veille, dans la *Cité* ou les *Trois Vertus*. Dans tous les cas, les figures allégoriques qui apparaissent à la narratrice et qui encadrent tout le livre sont des figures féminines dotées d'une grande autorité intellectuelle : dans le *Chemin de longue étude*, c'est la sibylle de Cumès, qui a pris auprès de Christine la place de Virgile auprès de Dante dans la *Divine Comédie* (qui est ici son modèle) ; à la fin de leur parcours, elles parviennent au ciel où trône Dame Raison², entourée d'autres vertus (Noblesse, Chevalerie, Richesse et Sagesse), qui chargera Christine de porter un message aux princes de France ; dans l'*Advision*, ce sont successivement une Dame couronnée qui est la France, Dame Opinion (qui guide la narratrice sur le chemin de la connaissance) et Dame Philosophie. On pourrait y ajouter la figure de la déesse Othea, qui ne lui apparaît pas en songe mais à qui est attribuée l'*Epistre* fictive qui porte son nom - une divinité au féminin sans doute

¹ Curnow, *Cité*, note sur l'Incipit, p. 1037. Voir aussi S. Delale, *Diamant obscur, op. cit.*, p. 54-55. La réflexion sur la forme des œuvres occupe une partie assez importante du livre (chapitre II, p. 139-170).

² C'est le « premier ciel » ou « ciel d'air », où Christine et la Sibylle sont redescendues après être montées jusqu'au « V^e ciel » pour observer le mouvement des astres (Christine n'est pas autorisée à monter plus haut) ; *op. cit.*, p. 208, p. 222 sq. pour Dame Raison.

inventée par Christine à partir d'un mot grec désignant Dieu (*Otheos*¹). Les trois Dames qui apparaissent dans la *Cité*, les trois «Vertus», Raison, Droiture et Justice, s'inscrivent directement dans cette lignée, cette généalogie au féminin qui jalonne l'œuvre de Christine, composée de figures tutélaires l'accompagnant dans son cheminement intellectuel. On pourrait y ajouter d'autres figures allégoriques importantes qui sont aussi des figures féminines, comme Nature dans la *Mutacion* (ou plus brièvement, dans l'*Advision*), figure maternelle par excellence, ou Fortune, également dans la *Mutacion*, une figure plus ambiguë dans ses interactions avec les humains (et avec la narratrice²).

Outre l'écriture en prose, on a déjà signalé le fait que dans les grandes œuvres de cette période, les préoccupations morales et politiques prennent le devant. C'est le cas dans la *Cité*, où domine l'élément politique au sens large, puisqu'il s'agit avant tout de prendre la défense des femmes, tandis que dans les *Trois Vertus* la perspective morale et sociale semble prédominante. Mais il serait vain de chercher une définition générique plus précise³. Chaque œuvre se présente au lecteur dans sa singularité, et le titre peut être un élément déterminant, sinon pour définir un «genre», du moins pour orienter en partie la lecture du texte.

Pour le *Livre de la Cité des dames*, chacun des trois mots du titre est à prendre en compte : d'abord le mot «Livre», qui renvoie, sinon à un genre, du moins à un type d'œuvre, une œuvre d'une certaine ampleur avec une portée politique et morale, comme on l'a

¹ *Othea*, introduction, p. 20-21 et note 37. *L'Épître Othea*, bien qu'elle n'appartienne pas à la série des grands livres en prose et que sa forme soit différente, n'est pas sans points communs avec la *Cité*, où elle est mentionnée explicitement, comme on l'a rappelé.

² On pourrait citer aussi, dans une moindre mesure, la figure allégorique de Loyauté qui apparaît à la poétesse dans le *Dit de la Rose* pour l'exhorter à fonder un ordre chevaleresque pour la défense des femmes (l'«Ordre de la Rose»).

³ M. Curnow n'en dit pas plus lorsqu'elle définit la *Cité des dames* comme «a bold didactic work in which Christine de Pisan argues that women are basically virtuous and are intellectually equal to men» («une œuvre didactique audacieuse dans laquelle Christine de Pisan [sic] soutient que les femmes sont fondamentalement vertueuses et intellectuellement égales aux hommes»); chapitre II, «Definition of the work», p. 62; elle précise ensuite cette définition par une analyse détaillée de l'œuvre, en soulignant sa forme allégorique («an allegorical dream vision», «une vision allégorique rêvée»).

vu¹. L'expression «Cité des dames», on l'a souvent dit, fait écho à la «Cité de Dieu» de saint Augustin, comme l'auteure le souligne explicitement à la fin de son livre, avec la citation soulignée en rouge, une phrase bien identifiable se rapportant à la «Cité de Dieu», qu'elle donne en latin. Ce n'est pas sans audace que Christine, par la voix de Dame Justice, applique cette phrase à sa propre Cité qui vient d'être achevée, disant que «les saintes dames qui ont esté, qui sont et qui seront, elles pevent toutes estre comprises en ceste Cité des dames, de laquelle se peut dire: "*Gloriosa dicta sunt de te civitas Dei!*"» (III, 28). Il s'agit d'un verset d'un psaume (Ps 87,3), mais il est cité par saint Augustin à plusieurs reprises dans son livre, qui a pris ce titre². Les lectrices et lecteurs un tant soit peu avertis ne pouvaient manquer de le reconnaître, même sans le nom de l'auteur; l'œuvre de saint Augustin faisait partie de la culture commune des lettrés de l'époque, d'autant qu'elle avait été traduite en moyen français par Raoul de Presles à la demande de Charles V en 1375 sous le titre français de *La Cité de Dieu*, un livre auquel Christine a certainement pu avoir accès³. Christine de Pizan n'a

¹ Il n'est donc pas souhaitable d'omettre ce mot «livre» dans le titre, comme le font souvent les éditions ou traductions modernes. Voir B. Ribémont, «De l'architecture à l'écriture : Christine de Pizan et la Cité des Dames», dans *La Ville : du réel à l'imaginaire*, éd. J.-M. Pastre, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 1991, p. 27-35, qui souligne bien l'importance des trois mots du titre (mais en donnant au mot «livre» une valeur différente).

² Voir la note 1 p. 803, presque à la fin de la *Cité* (III, 18).

³ Curnow, *Cité*, note p. 1037. L'idée a été souvent reprise. Voir notamment B. Ribémont, article cité; M. Quilligan, *op. cit.*, p. 71; E. J. Richards, *City*, introduction, p. XXIX; du même, «In Search of a Feminist Patrology: Christine de Pizan and les *Glorieux Docteurs*», dans *Une femme de lettres au Moyen Âge*, éd. L. Dulac et B. Ribémont, Paris, Paradigme, 1995, p. 281-295; L. Walters, «La réécriture de saint Augustin par Christine de Pizan: de la *Cité de Dieu* à la *Cité des Dames*», dans *Au champ des écritures*, *op. cit.*, p. 197-215. Nous n'irions pas jusqu'à dire que Christine de Pizan «réécrit» saint Augustin, mais la référence à son titre nous paraît indéniable, d'autant que saint Augustin est l'un des «glorieux docteurs» mentionnés à plusieurs reprises dans la *Cité* et dans d'autres œuvres (voir plus loin, et voir l'article cité d'E. J. Richards). Que cette phrase ait été bien connue dans le milieu intellectuel fréquenté par Christine apparaît notamment dans le fait qu'elle est citée dans deux sermons de Gerson, certes un peu plus tardifs (1408 et 1413), comme l'indique Lori Walters dans un autre article («The Queen's Manuscript (London, British Library, Harley 4431) as a Monument to Peace», *Le Moyen Français*, vol. 75, 2014, *Christine de Pizan: 1^{re} partie*, p. 85-117; p. 109-111).

certainement pas l'ambition de rivaliser avec saint Augustin, mais cette association entre les deux cités souligne l'importance et la valeur de son entreprise ; elle peut être vue comme une manière d'insérer son œuvre dans une perspective chrétienne politique et philosophique plus large¹ ; on peut aussi y voir une forme de compensation symbolique, un désir de marquer la place des femmes dans une *Cité de Dieu* dont elles étaient presque entièrement absentes.

Quant au dernier mot du titre, il nous semble important de ne pas mettre de majuscule au mot «dames» ; il ne renvoie pas aux trois «Dames» allégoriques qui ont dirigé la construction de la cité, mais à toutes celles qui sont invitées à y entrer. Le mot *dame* (en moyen français), étendu aux femmes de diverses conditions, a des connotations plus positives que le mot *femme*, que celui-ci soit employé de façon neutre (comme il l'est souvent dans la *Cité des dames*) ou avec des connotations négatives (comme c'est le cas lorsqu'il est question de tous ceux qui ont parlé contre les femmes). Les destinataires de la *Cité*, qui étaient désignées à la fin de la deuxième partie par «toutes dames, damoiselles et généralement toutes femmes qui amastes, amez et amerez vertus et bonnes meurs» (II, 69, «Parle Cristine aux princesses et a toutes femmes»), deviennent dans l'adresse finale qui clôt le livre (III, 19, «Parle Cristine aux dames»), les dames honorables à qui la *Cité* achevée est destinée : «Or est du tout achevee et parfaite notre Cité, en laquelle a grant honneur vous toutes, celles qui aimez gloire, vertu et loz, povez estre hebergees, tant les passees dames comme les presentes et celles a avenir, car pour toute dame honorable est faite et fondee².»

¹ Selon E. J. Richards, «By juxtaposing the two cities Christine did not intend that her *City of Ladies* rival the *City of God*, but that her political vision be understood as participating in a Christian tradition of political philosophy.» (Richards, *City*, introduction, p. XXIX).

² L'apostrophe est ensuite reprise plusieurs fois : «mes tres chieres dames», «mes dames», «mes cheres dames», «mes dames» ; une distinction est faite ensuite entre les «dames qui [sont] mariés» – qu'elles aient de bons maris, des maris «moyens, entre bons et mauvais», ou des maris franchement mauvais –, les vierges, les «vesves femmes». On retrouve plus loin le mot *femme*, qui englobe toutes les catégories sociales – «Et briefment, toutes femmes, soient grandes, moiennes ou petites» – mais dans la longue apostrophe de la fin, qui met en garde toutes les femmes contre les médisants et contre la «folle amour», c'est à nouveau le mot *dame* – «dames», «cheres dames», qui est répété.